

même escalier sans difficulté. Dans le cours de la même journée, je me couchai une fois l'espace d'un quart d'heure, seulement par complaisance pour l'Infirmière. Le douze, je me levai à cinq heures; à cinq heures et demie, je descendis le même escalier pour aller au chœur, et de là j'allai à la sacristie, demander à M. St. Pierre, prêtre du séminaire de St. Sulpice, qui se préparait à dire la messe, de vouloir bien me donner la sainte communion; je communiai à la grille du chœur, et j'entendis toute la messe à genoux; ensuite je remontai à l'infirmerie, où je déjeunai bien sans être fatiguée. Dans le cours de cette même journée, j'allai cinq fois du côté de l'hôpital pour recevoir des visites, et une seconde fois à la sacristie, et chaque fois je descendis et remontai ledit escalier de vingt-trois degrés, et deux fois j'allai au parloir de notre monastère. Le treize, je me levai à cinq heures, je descendis pour aller au chœur, où je communiai et entendis la sainte messe toute entière à genoux. Dans le cours de la même journée, j'allai deux fois du côté de l'hôpital, une fois à la Communauté, et je fus à la cuisine voir notre bonne Sœur cuisinière. Les jours suivants je continuai à me lever toujours à cinq heures et demie, et reçus plusieurs visites; mais la journée qui aurait pu être plus fatigante pour moi, fut celle du dix-sept, où je vis plus de soixante personnes. Le même jour, je vis M. Billaudèle, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, et de notre monastère, à deux heures après-midi. J'eus aussi l'honneur ce même jour de voir Sa Grandeur Mgr. Prince, Evêque de Martyropolis, Coadjuteur de Mgr. l'Evêque de Montréal, et Administrateur de ce diocèse, et je profitai de son heureuse visite pour lui demander la permission de porter désormais le nom de Sœur OLIER. Ce que Sa Grandeur m'accorda très-volontiers, me disant qu'Elle avait pensé à me donner ce beau nom, en apprenant ma guérison.

Le 23 décembre 1846.

(Signée)

SŒUR MARIE SUSANNE DUFRESNE,  
dite SŒUR OLIER,

Religieuse Hospitalière de St. Jos. ph.

Dans la narration que j'ai faite de ma guérison subite, le vingt-trois décembre mil-huit-cent-quarante-six, j'ai omis une circonstance qui est bien remarquable. A cette place de mon récit où je disais que j'avais pris du calomel et que j'en avais les dents toutes ébranlées, j'ai oublié de dire que j'avais les gencives enflées et saignantes, ainsi que le palais et la langue, qu'à cinq heures du soir du dix, j'avais encore la bouche dans cet état, et que vers huit heures du même soir, l'effet du calomel disparut entièrement, si bien que je pus manger sans aucune souffrance, comme je l'ai dit dans la narration de ma guérison.

Le 2 janvier 1847.

(Signée)

SŒUR MARIE SUSANNE DUFRESNE,  
dite SŒUR OLIER,

Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de St. Joseph de Montréal.

*Déclaration de la Révérende Mère Lacroix, Supérieure de l'Hôtel-Dieu de cette ville.*

J. M. J.

A la plus grande gloire de Dieu, et de son serviteur M. OLIER, fondateur et premier Supérieur de St. Sulpice, etc. etc.

Après avoir invoqué l'Adorable Trinité, Père, Fils et St. Esprit.

J'ei soussignée, certifie que ma Sr. Susanne Dufresne, Religieuse Hospitalière de notre monastère, a été retenue pour cause de maladie à notre infirmerie et visitée par M. P. Mauro, médecin de notre Communauté et des pauvres de notre Hôpital, depuis le vingt-sept octobre dernier. Ayant assisté à toutes les visites que lui fit le médecin, une et deux fois par jour, et le treize du même mois, l'ayant jugée plus malade, et même assez mal pour être administrée, je lui demandai si nous pouvions attendre au lendemain, sans danger; sur sa réponse affirmative, le treize-ou, elle reçut le St. Viatique. La maladie continuant à faire des progrès, et devenant tous les jours de plus en plus grave, après avoir consulté le médecin qui prononça encore une fois le danger, on fit de nouveau donner le St. Viatique à notre chère malade, le huit novembre. Le neuf, le médecin la trouvant plus faible, on lui fit recevoir l'Extrême-Onction et appliquer l'Indulgence *in articulo mortis*; alors elle parut un peu mieux. Le dix décembre, elle eut une révolution; le médecin fut appelé à quatre heures du soir, et déclara le danger pressant; à sept heures et trois quarts, elle reçut pour la troisième fois le St. Viatique; le médecin continuant de la visiter tous les jours, déclara qu'elle ne pouvait pas vivre longtemps, vu que les remèdes ne faisaient aucun effet. Le sept, elle demanda à voir M. Billaudèle, Supérieur du séminaire; ce monsieur la vit dans sa grande faiblesse; elle pouvait à peine parler. Le huit, jour de l'Immaculée Conception de la Ste. Vierge, à sept heures et trois quarts, l'Apothicairese me dit qu'elle était plus faible; on fit avertir M. Roupe qui lui donna pour la quatrième fois le St. Viatique, à huit heures et trois quarts. Vers les dix heures, le médecin arriva et dit qu'elle mourrait dans une de ces faiblesses qu'elle éprouvait si souvent; à une heure et demie, M. Roupe dit les prières des agonisants. Le soir, deux sœurs se chargèrent de la veiller, et je me couchai près d'elle, pour l'assister au besoin. A deux heures après minuit, elle eut une grande faiblesse; les sœurs qui étaient auprès de la malade, furent sur le point de m'éveiller; cette faiblesse dura trois quarts d'heure, au rapport d'une des veilleuses à qui je demandai des nouvelles de notre chère Sœur à quatre heures du matin. Le neuf, à l'offertoire de la messe de communauté, on vint en dili-

gence me chercher au chœur; je courus auprès de la malade, et la trouvai dans une faiblesse qui paraissait devoir être la dernière; étant près de son lit avec l'Infirmière et deux de nos Sœurs malades, je dis les Litanies de la Ste. Vierge et les trois oraisons de la Passion etc, etc. Elle revint un peu de sa faiblesse, et je lui demandai si elle m'entendait; un signe qu'elle me fit m'en donna l'assurance; je restai auprès d'elle, et je lui demandai comment elle se trouvait; elle répondit, je suis un peu mieux, mais je vois trouble. Vers dix heures, le médecin arriva et nous dit: il n'y a plus rien à faire, elle s'affaiblit de plus en plus. Ce même jour, neuf décembre, vers une heure, pendant la récréation, ma sœur Fiset, hospitalière, dit en présence de la Communauté, que M. de Charbonnel, en venant visiter un malade dans une de nos salles, lui avait fait présent d'un Scapulaire fait avec un morceau de la soutane de M. OLIER, qui avait guéri son grand oncle De Biget, chanoine du Puy. Cependant, il ne vint en pensée à aucune de nos Sœurs dans le moment de le porter à notre chère Sr. Dufresne; mais Dieu, dans sa bonté, en inspira la pensée à ma Sr. Fiset qui, pendant les Litanies en l'honneur de notre Père St. Joseph, se sentit vivement pressée de porter ce Scapulaire à notre chère malade; elle-ci le reçut à deux heures, le baisa avec une grande confiance; on le lui attacha sur la poitrine; peu de temps après, elle se sentit plus souffrante, ce qui dura le reste du jour, la nuit et tout le jour suivant, ne pouvant se remuer sans se plaindre, ainsi qu'elle le déclara elle-même au médecin, lorsqu'il fit sa visite accoutumée vers dix heures. Ce même jour, à cinq heures du soir, je la vis, et elle me parut un peu moins mal; à huit heures et demie, avant de prendre mon repos, je la visitai encore. Quelle fut ma surprise! Je la vis assise sur son lit, sans aucun appui, elle me dit d'un ton de voix assez fort: notre médecin, je suis guérie. Et qui vous a guérie, ma chère Sœur? C'est le Scapulaire de M. OLIER, me dit-elle, en portant la main sur sa poitrine où le Scapulaire avait été attaché par l'Infirmière. Le dix, à deux heures après minuit, elle me demanda la permission d'aller, le lendemain matin, entendre la messe, à l'avant-chœur. Je ne voulus pas lui accorder cette permission. Elle me dit qu'elle venait de manger seule, ce qu'elle n'avait pas fait depuis plusieurs jours, et elle ajouta, en riant, vous pourrez aller coucher dans votre chambre, vous reposerez mieux, ne soyez pas inquiète, notre Mère, je suis mieux. Je laissai auprès d'elle, pour veiller, ma Sœur Marille, Apothicairese. Le onze à cinq heures et quart du matin, je la trouvai mangeant un gâteau, et dans la même position que le soir précédent; elle me dit: je suis bien et j'ai fiam; à sept heures, je retournai la voir; elle me raconta qu'elle s'était levée à deux heures après minuit, qu'elle avait fait seule le tour de sa chambre, et qu'elle avait été dans la chambre voisine éveiller son infirmière, pour lui annoncer sa guérison: elle alla à confesse, et entendit la messe à l'avant-chœur, troisième appartement de sa chambre. Vers les dix heures, le médecin arriva, et quoique prévenu, en la voyant venir d'un pas ferme au devant de lui, il lui dit: ma Sœur, je serais moins surpris de vous voir morte que de vous voir comme je vous vois; puis il lui fit plusieurs questions sur son rétablissement subit.

A dix heures et demie, j'assistai à son repas qu'elle prit à table avec les Sœurs malades; elle mangea d'un bon appétit un morceau de pâté, de la diade et le quart d'une crêpe; elle but un gobelet d'eau, et cela sans fatigue; remarquant notre surprise, elle nous dit: ne craignez pas, je suis bien, et j'ai fiam; dans l'après-dîner, elle alla au noviciat, au dortoir, montant un escalier de vingt-trois degrés, et une fois à l'hôpital. Le douze, elle alla communier à la grille du chœur à cinq heures et demie, et descendit cinq fois un escalier de 23 degrés.

Le treize, elle alla communier, et descendit le même escalier trois ou quatre fois pour aller à l'hôpital, satisfaire les personnes qui désiraient la voir. Les quatorze, quinze et seize, mêmes sorties pour le même sujet. Le dix-sept, elle vit plus de cinquante personnes, et ne fut point fatiguée d'avoir parlé à tant de monde; de ce nombre fut M. Billaudèle, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, à qui elle communiqua le désir de porter le nom de M. OLIER. Il lui dit, ainsi qu'à moi, que cela avait été sa première pensée, en apprenant sa guérison. Le même jour, à quatre heures et trois quarts, Sa Grandeur, Monseigneur Prince, Evêque de Martyropolis, eut la bonté de venir féliciter notre chère Sr. Dufresne, qui lui demanda la permission de changer son nom en celui de M. OLIER; ce que Sa Grandeur, qui avait eu aussi cette pensée, en apprenant sa guérison, lui accorda bien volontiers.

Le médecin continue de visiter tous les jours ma Sr. Dufresne, pour attester avec certitude la durée de sa guérison qu'il dit être surabondante et opérée par Dieu seul, car aucun remède, aucun traitement, ne peut produire une guérison aussi subite que celle-ci. C'est ce qu'il nous a dit souvent dans le cours de ses dernières visites, ajoutant qu'il ne restait chez elle aucune trace de sa maladie. Le premier jour de la guérison subite de ma Sr. Dufresne, je demandai au médecin s'il voudrait donner un certificat de ce qu'il voyait; oui, certainement, répondit-il, car je ne suis pas incrédule; je crois; mais il est de la prudence d'attendre quelques jours pour ôter tous moyens de révoquer en doute ce fait.

Je certifie que tout ce que j'ai écrit ci-dessus, est véritablement ce que j'ai vu ou entendu.

Fait en notre Monastère de l'Hôtel-Dieu de St. Joseph, à Montréal, ce vingt-deux décembre mil-huit-cent-quarante-six.

(Signée)

SR. LACROIX, Supérieure.